



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)
J0K 1C0
☎ (450) 755-4782
☎ (450) 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité :

- ✓ QU'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 7 mars 2016, à 19 h 30, au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2016-110

Désignation : 1037, avenue du Ciné-Parc
Lot 5 277 530, cadastre du Québec

Nature et effets :

La demande porte sur l'acceptation de la ligne de construction pour le bâtiment principal résidentiel projeté à 16,92 mètres, alors que le règlement de lotissement 391-1991 stipule, en pareil cas, une ligne de construction de 20,00 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 27^e JOUR DE JANVIER 2016.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 27^e jour de janvier 2016, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27^e jour de janvier 2016.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim